



AVIS D'ÉVÉNEMENT Mes Premiers Jeux 2019 Bourassa

PRÉSENTÉ PAR Patinage Bourassa

9 mars, 2019

SANCTION: PJ-18-119

Sanctionnée par Patinage Québec

Ces événements s'adressent seulement aux patineurs de moins de 12 ans

Détail de sanction – MES PREMIERS JEUX 2019

Bourassa

ANNONCE LA TENUE DE MES PREMIERS JEUX 2019 - Bourassa

Dates: 9 mars, 2019 au 9 mars, 2019

Cet événement s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Bourassa.

Président(e) comité organisateur : Roméo Ronci

Téléphone : 514-351-0682 Courriel : rronci@sympatico.ca

Représentant (e) régional : Armand Lévesquie

Téléphone : 514-352-3997 Courriel : armandlev@hotmail.com

Représentant (e) technique : Isabelle Paris

Spécialiste de données en chef : Daniel Lauzon

Spécialiste de données informatiques : Mario Girard

PATINAGE QUÉBEC Nº DE SANCTION : PJ-18-119

NOM DU CLUB HÔTE: Patinage Bourassa

SITE INTERNET : www.patinagebourassa.ca

COURRIEL : info@patinagebourassa.com

TÉLÉPHONE: 514-351-0682

Cet événement est sanctionné par Patinage Canada et est assujetti aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

L'événement se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Garon » 11212 rue Garon Montréal-Nord (Mtl) (Qc) H1H 3T6

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 : 85' X 185'

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de l'événement, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Le comité assure les premiers soins pour la durée de l'événement.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de l'événement.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de tout événement subséquent.

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Postale: Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être au plus tard le 16 février, 2019 à l'adresse suivante :

A/S Daniel Lauzon Patinage Bourassa 10844, rue Gariépy Montréal-Nord (Qc) H1H 4C5»

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7. Mode(s) de paiement :

✓ Chèque ou mandat poste;

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de votre club et datés **au plus tard le** 16 février, 2019. À l'adresse suivante :

A/S Daniel Lauzon Patinage Bourassa – Mes Premiers Jeux 10844, rue Gariépy Montréal-Nord (Qc) H1H 4C5»

Aucun chèque postdaté après le 16 février, 2019 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

35 \$ par événement Étape Patinage Plus

9. Date limite d'évaluation d'étapes

La date limite d'évaluation d'étapes est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

Le système de Norme de Performance.

11. Musique

Musique d'ambiance fournie par le club hôte. (Voir Renseignements techniques)

12. Accréditation des patineurs

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve

13. Accréditation des entraîneurs

Politiques et procédures de Patinage Canada s'applique.

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;

- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

Entrée permise - Frais de 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex.: carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants:

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

TABLEAU D'ACCRÉDITATION

ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES										
	Patineurs STAR Toutes catégories Toutes disciplines	Pré-Juvénile	Juvénile	Pré-novice	Novice	Junior	Senior	Intermédiaire	Ouverte	Adultes Toutes catégories Toutes disciplines
COMPÉTITIONS INVITATIONS										
Clubs, Interclubs, Régionales, Interrégionale	Régional									Régional
COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIO	NALES									
Champ. d'été / Georges-Éthier/ Jeux QC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional			
STAR / Michel-Proulx	Régional									Régional
Sous-Section : Dames Pré-novice à Senior				Provincial	Provincial	Provincial	Provincial			
Championnats "A" Section QC				Provincial	National	National	National			
Championnats "B" Section QC		Régional	Régional							
Défi				Provincial	National	National	National			
Championnats Nationaux					National	National	National			
Championnats canadiens pour adultes										Régional
COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ										
Régionaux de patinage synchronisé - QC		Régional	Régional	Provincial	National	National	National	National	National	Régional
Championnats canadiens pour adultes										Régional
Championnats canadiens de synchro					National	National	National	National	National	

14. Frais d'admission

Admission générale Gratuite

15. Chaperons

Tous les patineurs pourront être accompagnés d'un chaperon seulement dans la chambre des patineurs.

Types de chaperon :

- ✓ Directrice école de patinage plus
- ✓ Assistantes de programme
- ✓ Membre féminin de la famille du patineur

Voir liste à l'accréditation des patineurs

16. Prix

16.1 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis aux clubs et régions après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour toutes les catégories, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

21. Photos

Non Disponibles.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Guide de référence Sport Québec

Tous les événements du volet Patinage Plus se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée.

La trousse technique Patinage Plus de Patinage Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés et les éléments, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

Le port du casque est obligatoire pour les patineurs des étapes 2, 3 et 4.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

Le système de Norme de Performance.

ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS INDIVIDUELS

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les <u>règlements</u> de Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES ✓ GARÇONS

ETAPE 2

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 2.

Âge: Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ETAPE 3

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge: Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Une musique de fond est permise durant les épreuves.

8